

des autorités municipales et certains autres représentants de Calgary ont eu un certain nombre d'entretiens en vue de trouver tous les moyens possibles d'en arriver à une solution.

LES PENSIONS

DEMANDE POUR QUE LE PROJET DE LOI SOIT
ÉTUDIÉ BIENTÔT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au premier ministre. Nous dirait-il si l'institution d'un régime de pension de retraite canadien, dont le discours du trône prévoit que nous serons saisis, sera étudiée en priorité, dès les premiers jours de la session?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur.

LE COMMERCE

PRESSIONS ARABES VISANT À PRÉVENIR DES VENTES
À ISRAËL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. M. L. Klein (Cartier): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Commerce. Étant donné qu'un certain nombre de sociétés canadiennes qui désirent vendre des produits canadiens à l'État d'Israël, en vue d'accroître nos échanges avec l'étranger, sont menacées...

Des voix: Règlement!

M. Klein: ...de boycottage par la Ligue arabe si elles continuent de faire des affaires avec ce pays, le gouvernement leur viendra-t-il en aide afin de mettre fin à ces mesures d'intimidation?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, autant que nous le sachions, les intérêts de quelques sociétés canadiennes seulement ont été touchés ou menacés par le boycottage qu'exercent les pays arabes à l'égard d'Israël. Si une société canadienne en souffre ou en souffrira éventuellement, sa ligne de conduite devrait lui être dictée par ses propres politiques et intérêts. Si une société canadienne demande l'aide du gouvernement, nous serions sûrement disposés à étudier quelle assistance pourrait être utile et appropriée dans la conjoncture.

LE CHARBON—DEMANDE DE SUBVENTIONS À
L'ÉGARD DE NOUVELLES EXPÉDITIONS
AU JAPON

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lawrence E. Kindt (Macleod): J'aimerais demander au ministre des Mines et des

Relevés techniques de bien vouloir nous dire quand le gouvernement annoncera aux mineurs et aux exploitants de mines de charbon du Pas du Nid-de-Corbeau, qui attendent cette annonce, qu'il versera les subventions nécessaires à l'exportation au Japon de 200,000 tonnes supplémentaires de charbon.

L'hon. J.-P. Deschatelets (ministre des Travaux publics): Je porterai la question à l'attention du ministre, qui y répondra le plus tôt possible.

LA DÉFENSE NATIONALE

INTERPELLATION AU SUJET DES VOLS D'ARMES
ET DE MUNITIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Défense nationale. A-t-on retrouvé une partie de la très grande quantité d'armes et de munitions volées ces mois derniers dans un immeuble de la Défense nationale? Deuxièmement, quelles mesures le ministre prend-il pour assurer une protection efficace contre le vol d'armes et de munitions?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, on pourrait peut-être me permettre de faire une très brève déclaration à ce sujet. Comme tous les autres honorables députés, les récents vols, dans les dépôts d'armements, m'inquiètent. C'est inquiétant, bien sûr.

Pour ce qui est du vol commis à Montréal j'ai donné instructions à l'armée d'accorder son entier appui aux autres forces de police fédérales, provinciales et municipales, à l'égard du travail d'enquête. Ces corps policiers ont tout mis en œuvre pour éclaircir l'affaire, mais jusqu'ici on n'a pas retrouvé les articles volés.

J'ai aussi demandé qu'on fasse le nécessaire pour resserrer les mesures de sécurité à tous les établissements militaires où des armes et des munitions sont entreposées. Où il n'a pas été possible d'instituer une garde armée, on a pris des mesures en vue de rendre les armes inoffensives en enlevant leur mécanisme de déclenchement. On a déménagé les munitions pour les entreposer dans les dépôts protégés. Dans la région montréalaise, à cause de la situation particulièrement tendue, une compagnie du Royal 22^e régiment de Valcartier assure la protection armée.

Noranda est l'un des endroits où l'on juge qu'il ne serait pas pratique de protéger l'édifice jour et nuit. Par suite du vol commis à cet endroit, on a vu qu'il avait été sage de désamorcer les armes et d'enlever leurs organes mobiles.